



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action45 - 10 rue Théophile Naudy -45000 Orléans
Mel : cgteduc45@orange.fr - Site : edu45.udcgtloiret.fr

Réouverture des écoles et établissements scolaires le 11 mai : une décision très hasardeuse.

En annonçant, le lundi 13 avril, la **réouverture « progressive » des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai prochain**, le président de la République a suscité plus d'interrogations et de craintes que d'apaisement chez les personnels de l'Éducation nationale, les élèves, les parents, mais aussi parmi les collectivités territoriales et les administrations chargées de mettre en application cette décision.

Cette intervention **suscite beaucoup d'interrogations**.

Comment, en effet, expliquer que les cafés ou les restaurants doivent demeurer clos et permettre en même temps aux élèves de se réunir massivement alors qu'ils·elles sont décrit·es comme potentiellement vecteurs asymptotiques du virus.

Comment imaginer que l'Éducation nationale et les collectivités territoriales seront en capacité d'avoir d'ici un mois à disposition des stocks suffisants de matériel de protection et de tests pour équiper les établissements et garantir la santé de tou·tes alors même que les besoins actuels ne sont ni garantis, ni couverts dans les centres hospitaliers, les EHPAD ou pour toute autre profession travaillant encore actuellement ? Comment imaginer que les équipes pédagogiques seront en capacité d'aménager des espaces d'étude alors même que les classes sont déjà trop petites ou surchargées ? Comment imaginer que des élèves après deux mois de confinement, seront en capacité de respecter de façon maximale les mesures de distanciation sociale ? Comment demander aux personnes à risque de rester confinées tout en envoyant leurs enfants à l'École ? Jean-Michel Blanquer a toujours indiqué, au sujet de la date de reprise, qu'elle serait fixée en fonction de "l'évolution de la situation sanitaire", en fonction des avis des "autorités sanitaires".

Or que disent les scientifiques ?

Jean-Pierre Delfraissy, le président du Conseil scientifique a déclaré ce 15 avril devant la commission des lois du Sénat que le déconfinement ne pourra se faire que si un "certain nombre de conditions sont réunies", qu'il a qualifié de "pré-requis opérationnels et techniques". Il a mis notamment en avant la disponibilité d'un nombre de tests de dépistage du virus suffisant et la mise en place d'un système de traçage des contacts des nouveaux cas identifiés, système qu'il a estimé que la France n'avait pas la capacité de mettre en place. Il a par ailleurs pointé que les estimations tablaient sur encore "10 000 à 15 000 nouvelles contaminations par jour à partir de la mi-mai ou de la fin mai".

Patrick Bouet, président du Conseil national de l'ordre des médecins, estime dans un entretien au Figaro ce 15 avril que cette décision d'ouverture n'est justifiée par "aucune donnée médicale". "Déconfiner le milieu scolaire reviendrait à remettre le virus en circulation", dit-il, pour les raisons qui avaient fait décider la fermeture des écoles avant même la décision de confinement de la population et qu'il convient de rappeler: "d'une part les enfants sont des vecteurs potentiels sans développer eux-mêmes l'infection, sauf à de rares exceptions; d'autre part parce qu'il est très difficile en milieu scolaire de faire respecter les gestes barrières". Patrick Brouet conclut en préconisant de "se concentrer sur la préparation de la rentrée de septembre, plutôt que de s'organiser dans l'urgence pour les 5 ou Semaines restantes". Bien d'autres voix se sont fait entendre. L'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) dès dimanche 12 avril, dans une étude commune avec l'Institut Pierre Louis d'épidémiologie et de santé publique et Médecine Sorbonne Université, indiquaient que "le déconfinement doit être progressif tout en continuant à maintenir les écoles fermées", et cela, afin d'éviter "une deuxième vague épidémique". Et le moins que l'on puisse dire c'est que ces avis nous invitent à la prudence. "On n'a pas encore une vision très claire de comment l'épidémie va se comporter dans les semaines qui viennent" affirme Renaud Piarroux, chef du service de parasitologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour qui l'annonce du 11 mai est une "forme de pari".

Quels moyens mis à disposition pour assurer à tous des lieux sains et sécurisés ?

Il ne pourra y avoir de reprise sans dépistage systématique des enseignants et des élèves avec des tests sérologiques qui, seuls, permettront de déterminer l'immunité d'une personne. Or aujourd'hui aucun test sérologique n'est encore officiellement validé par les autorités. La Direction Générale de la Santé mise d'abord et avant tout sur les tests virologiques PCR qui permettent de repérer les personnes malades à l'instant T. Or, si ces tests-là sont utiles, puisqu'on peut être négatif un jour et positif le lendemain, en fonction des rencontres faites, cela signifie concrètement dépister CHAQUE JOUR aux entrées des écoles et établissements scolaires TOUS les personnels et élèves. Jean-Michel Blanquer, dans son interview sur LCI ce 15 avril, a écarté cette solution disant que "ce n'est pas possible".

Nous refusons de jouer la santé de la population à la roulette russe. C'est une chose trop sérieuse pour que le sacro-saint principe de précaution, toujours mis en avant, soit remplacé par la "prise de risque" contraire aux avis des Scientifiques.

Qui croit que TOUS les personnels pourront être équipés en masques FFP2 dans juste un peu plus de 3 semaines à présent, et en nombre suffisants? Alors que pour un nombre beaucoup plus réduit de personnels (les enseignants encadrant enfants de soignants), les masques, même de simple masques chirurgicaux, ne sont arrivés dans les écoles au mieux qu'en 4ème semaine de confinement. Sans compter que les élèves eux-aussi, bien sûr, se doivent d'être équipés. Même s'ils sont asymptomatiques, ils peuvent transmettre le virus à leur famille en rentrant à la maison. C'était d'ailleurs l'argument principal qui avait justifié la fermeture des écoles le 16 mars, avant même qu'on parle de confinement généralisé de la population.

En conclusion :

Sous couvert d'égalité et avec la volonté de faire « retrouver le chemin de l'École » aux enfants des milieux les plus défavorisés, le président de la République souhaite surtout et avant tout relancer l'économie en « libérant » les parents de leurs enfants afin qu'ils·elles retournent travailler comme le souhaite le patronat.

La CGT Educ'action condamne cette vision de l'École comme simple lieu de garderie.

Dans ces conditions, la CGT Educ'action attend du ministre que soit précisé le « retour progressif » (quelles régions, quelles classes, quels personnels par exemple ?), que soient garanties les mesures matérielles de cette réouverture (protections, tests...), mais aussi les droits des salarié·es (autorisations d'absence, droit de retrait...).

Le ministre sera d'ailleurs jugé sur sa capacité à ne pas mettre les personnels et les élèves en danger. La CGT Educ'action exigera des réponses avant d'envisager une reprise dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes, par exemple sur : les tests (du virus et de l'immunité) généralisés pour élèves et adultes, des effectifs permettant de maintenir partout plus d'un mètre de distance entre chacun·e (en classe, dans la cour, les transports...), des masques renouvelés toutes les 4 h, du savon et du gel, des sanitaires propres, les objectifs pédagogiques de la reprise...

Si des garanties claires et précises ne sont pas apportées, la CGT Educ'action 45 s'opposera à toute reprise prématurée et nous considérons que les personnels seraient fondés à appliquer leur droit de retrait. Il est hors de question que salariés et usagers soient les variables d'ajustement d'une politique libérale clairement responsable de cette catastrophe sanitaire.

A ce titre, la CGT éduc'action 45 réclame l'abrogation du principe de rentabilité inscrit dans la Loi d'orientation des lois de finance, de 2001, incompatible avec les obligations non dérogatoires de tout employeur y compris l'État, de mettre à disposition de tous des lieux sains et sécurisés, de supprimer tout risque.

La CGT éduc'action 45, Orléans, le 20 avril 2020